



Division des droits des Palestiniens

Janvier 2012
Volume XXXV, Bulletin n° 1

Bulletin sur les mesures prises par les organismes des Nations Unies et les organisations intergouvernementales concernant la question de Palestine

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Le Secrétaire général se félicite de la tenue de la réunion entre les négociateurs palestiniens et israéliens	3
II. Le Secrétaire général fait distribuer la lettre du Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien l'informant que l'Arabie saoudite rejoignait le Comité en tant qu'observateur	3
III. La CNUCED signe un mémorandum d'accord avec le Bureau central de statistique palestinien en ce qui concerne les modèles et prévisions économiques	4
IV. Le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques fait un exposé au Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne.	5
V. Le Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies dans le territoire palestinien occupé demande qu'il soit mis fin aux démolitions d'habitations en Cisjordanie	9

Le Bulletin peut être consulté sur le site Web du Système d'information des Nations Unies sur la question de Palestine (UNISPAL), à l'adresse suivante : <http://unispal.un.org>.

I. Le Secrétaire général se félicite de la tenue de la réunion entre les négociateurs palestiniens et israéliens

La déclaration ci-après a été communiquée le 11 janvier 2012 par le Porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon (SG/SM/14044)

Le Secrétaire général félicite les négociateurs palestiniens et israéliens pour s'être réunis aujourd'hui, en Jordanie, et fait part de son appréciation à sa majesté le Roi de Jordanie ainsi qu'au Ministre des affaires étrangères, M. Nasser Judeh, pour avoir facilité cette rencontre qui s'est déroulée dans le cadre de la déclaration du 23 septembre du Quatuor. Le Coordonnateur spécial, M. Robert Serry, a rejoint les autres envoyés du Quatuor ainsi que le représentant du Quatuor à Amman à cette occasion.

Le Secrétaire général encourage les parties à construire sur les bases de cette réunion et à continuer de travailler ensemble pour imprimer un élan vers une paix durable.

II. Le Secrétaire général fait distribuer la lettre du Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien l'informant que l'Arabie saoudite rejoignait le Comité en tant qu'observateur

Le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Abdou Salam Diallo, a adressé une lettre au Secrétaire général, que celui-ci a fait distribuer le 11 janvier 2012, pour lui faire savoir que l'Arabie saoudite devenait un État observateur du Comité (A/66/654). Le texte en est reproduit ci-après.

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'en ma qualité de Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, j'ai reçu une lettre datée du 9 décembre 2011 dans laquelle le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Yahya Al-Mouallimi, m'informait que son pays souhaitait participer, en tant qu'observateur, aux travaux du Comité (voir annexe).

À sa trois cent trente-huitième réunion, qui s'est tenue le 15 décembre 2011, le Comité a approuvé la demande de l'Arabie saoudite et l'a invitée à participer à ses travaux en tant qu'observateur.

En conséquence, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 37 de l'ordre du jour.

III. La CNUCED signe un mémorandum d'accord avec le Bureau central de statistique palestinien en ce qui concerne les modèles et prévisions économiques

Le communiqué de presse ci-après a été publié le 18 janvier 2012 par la CNUCED :

La CNUCED et le Bureau central de statistique palestinien ont signé le 21 décembre 2011 un mémorandum d'accord afin de renforcer les capacités du Bureau en matière de modélisation et de prévisions économiques.

Cette coopération entre les deux organismes a pour objectif de rendre l'Autorité palestinienne plus à même de produire, d'évaluer et d'interpréter des données dans les domaines démographique et économique et en matière d'emploi pour faciliter la formulation et l'exécution des politiques socioéconomiques.

Ce mémorandum vient couronner 27 années de coopération entre la CNUCED et l'Autorité palestinienne par l'intermédiaire du Groupe de l'assistance au peuple palestinien de la CNUCED. De nombreuses initiatives ont vu l'offre d'une expertise technique et de services consultatifs au peuple palestinien, ainsi qu'aux autorités gouvernementales, aux organismes et aux institutions du secteur privé palestiniens.

Ce dernier accord vient renforcer le soutien que fournit la CNUCED au Bureau central de statistique palestinien, principal organisme chargé de la publication de toutes les données statistiques palestiniennes officielles. Le Bureau s'est fixé pour objectif la mise en place d'un système statistique moderne, complet et fiable, à l'appui des ambitions palestiniennes en matière de développement.

Cette coopération devrait permettre au Bureau de renforcer les capacités de son nouveau Département des prévisions économiques en lui permettant d'exploiter le modèle macroéconométrique de l'économie palestinienne établi par la CNUCED, le Cadre de simulation intégré, depuis Ramallah. Le Bureau actualisera le modèle, l'enrichira et le mettra à profit pour établir des prévisions économiques officielles. La CNUCED donnera au Bureau les outils nécessaires et lui communiquera les rapports concernant le modèle et il lui offrira ses services consultatifs et une expertise technique selon que de besoin.

Cette coopération a déjà porté ses fruits : le Bureau a actualisé et exploité le Cadre de simulation intégré pour établir ses prévisions économiques pour 2012, qu'il a rendu publiques à la fin du mois de décembre 2011.

Les deux institutions poursuivront leur collaboration en multipliant les échanges d'expériences, ainsi que dans le cadre d'ateliers et de visites d'études. À cet égard, la CNUCED dispensera au personnel du Bureau une formation à la modélisation macro-économétrique pour lui permettre d'effectuer des prévisions et des analyses pertinentes s'agissant de l'économie palestinienne.

Grâce à cette coopération et aux activités de formation menées dans ce cadre, le personnel du Bureau sera davantage à même d'établir des prévisions en ce qui concerne l'économie palestinienne selon différents scénarios et de procéder à des évaluations quantitatives de l'impact des politiques économiques possibles.

De son côté, le Bureau communiquera à la CNUCED des données et des indicateurs statistiques sur l'économie, l'emploi et la démographie, des rapports économiques et statistiques périodiques, ainsi que des prévisions que celle-ci pourra mettre à profit dans le cadre de ses travaux sur l'économie palestinienne.

IV. Le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques fait un exposé au Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le 24 janvier 2012, le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, Oscar Fernandez-Taranco, a fait un exposé au Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Des extraits en sont reproduits ci-après (S/PV.6706) :

Après 15 mois d'absence de pourparlers directs, j'ai le plaisir d'annoncer que les négociateurs israéliens et palestiniens se sont rencontrés le 3 janvier à Amman, sous les auspices du Roi Abdallah et du Ministre jordanien des affaires étrangères, M. Judeh, et en présence des envoyés du Quatuor et de son représentant, Tony Blair. Depuis cette première réunion, une série de pourparlers directs préparatoires ont été organisés sous l'égide de la Jordanie. Les parties ont commencé à discuter des questions importantes liées au territoire et à la sécurité, conformément à la déclaration du Quatuor du 23 septembre 2011. Elles examinent également les moyens de rétablir la confiance et de créer un environnement propice au succès de ces pourparlers.

Le Secrétaire général a félicité les dirigeants palestiniens et israéliens de ces premières avancées importantes, et a exprimé sa gratitude à S. M. le Roi Abdallah de Jordanie pour l'initiative qu'il a prise de faciliter la tenue des pourparlers en vue de donner un nouvel élan au processus de paix au Moyen-Orient. Le Secrétaire général, qui se trouvait au Liban il y a 10 jours, se rendra à nouveau bientôt dans la région pour encourager la recherche de la paix.

Nous gardons l'espoir que les réunions préparatoires entre les négociateurs israéliens et palestiniens se poursuivront et aboutiront à terme à des négociations sérieuses fondées sur des propositions détaillées sur les questions liées au territoire et à la sécurité, pour parvenir à un accord en faveur d'une solution des deux États d'ici à la fin de l'année, comme l'a recommandé le Quatuor. À brève échéance, il est essentiel que les actes de provocation cessent, comme le préconise le Quatuor, et que des progrès rapides soient faits pour rétablir la confiance entre les parties et soutenir ces pourparlers qui démarrent à peine.

Ni la communauté internationale ni les parties ne peuvent se permettre de laisser passer cette occasion. Le Secrétaire général continue d'exhorter les dirigeants israéliens et palestiniens à faire preuve de sens politique, de courage et de détermination pour parvenir à un accord de paix historique répondant aux aspirations légitimes des deux parties.

Malheureusement, des mesures prises sur le terrain continuent d'alimenter les tensions. Les activités de peuplement en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, se sont poursuivies durant la période à l'examen, comme l'a indiqué la semaine dernière la Secrétaire générale adjointe, M^{me} Amos, lorsqu'elle a rendu compte de la situation actuelle au Conseil. Les violences entre les colons israéliens et les

Palestiniens demeurent inquiétantes. Le 25 décembre, une Israélienne a été blessée après que son véhicule a été la cible de jets de pierres près d'Hébron. Le 9 janvier, sept Palestiniens ont été arrêtés par les Forces de défense israéliennes (FDI) près de Ramallah pour avoir jeté des pierres et des cocktails Molotov contre des véhicules sur la route 443 qui traverse le territoire occupé. Des colons ont blessé 12 Palestiniens, dont quatre enfants. Trois enfants palestiniens ont été renversés et blessés par des véhicules israéliens à Hébron et à Naplouse entre le 10 et le 12 janvier. Le 11 janvier, une mosquée située près de la ville palestinienne de Salfit a été profanée et couverte d'inscriptions « prix à payer » en hébreu, un acte en rapport avec le démantèlement d'une implantation sauvage. Des attaques de colons contre des vergers palestiniens ont également fait des blessés et plus d'une centaine d'arbres appartenant à des Palestiniens ont été déracinés.

Durant la période à l'examen, les autorités israéliennes ont démolé des structures liées à un certain nombre d'implantations non autorisées. La démolition de ces implantations sauvages est un des engagements pris par Israël au titre de la Feuille de route. Néanmoins, en parallèle, de nouvelles initiatives visant à légaliser de manière rétroactive certaines implantations sauvages ont été présentées par le Gouvernement et à la Knesset. Les autorités israéliennes ont également démolé 88 structures palestiniennes dans différents endroits de Cisjordanie au cours de la période considérée, dont sept à Jérusalem-Est, justifiant cette décision par l'absence de permis de construire. Vingt et un logements et 25 structures liées à l'eau ont notamment été démolis.

Invoquant des questions de sécurité, les Forces de défense israéliennes ont mené 336 opérations en Cisjordanie occupée au cours desquelles 74 Palestiniens, dont 3 enfants, ont été blessés et 273 arrêtés. Deux soldats des FDI ont également été blessés. Les FDI ont arrêté neuf Palestiniens qui auraient été en possession d'armes et de munitions illicites. Le 4 janvier, les FDI ont blessé par balle un Palestinien à un point de contrôle près de Bethléem. Le 22 janvier, au poste de contrôle de Qalandia, des soldats des FDI ont blessé un Palestinien, sur lequel ils avaient tiré, parce que, d'après eux, il tenait un objet métallique.

Autre fait inquiétant, plusieurs membres du Conseil national palestinien ont été arrêtés par les forces de sécurité israéliennes. Le 19 janvier, deux membres du Hamas siégeant au Conseil national palestinien, dont le Président du Conseil, Aziz Dweik, ont été arrêtés. Le 23 janvier, les forces de sécurité israéliennes sont entrées dans les locaux du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Jérusalem et ont placé en détention les deux autres membres du Conseil national palestinien qui y avaient trouvé refuge depuis juillet 2010. La nuit dernière, un autre membre du Hamas siégeant au Conseil national palestinien a été arrêté chez lui à Ramallah. Deux autres membres du Conseil national palestinien avaient été arrêtés dans les locaux du CICR et transférés à Ramallah en 2011. Le négociateur palestinien a par la suite remis une lettre à son homologue israélien, dénonçant la détention du Président du Conseil national palestinien, faisant référence de manière générale aux prisonniers palestiniens détenus en Israël et appelant à leur libération. Nous estimons inquiétantes les informations selon lesquelles les autorités israéliennes auraient placé M. Dweik, et peut-être d'autres personnes, en détention administrative.

Les forces de sécurité palestiniennes ont continué de maintenir l'ordre dans les zones de Cisjordanie contrôlées par l'Autorité palestinienne. Le 29 décembre, les forces de sécurité palestiniennes ont saisi et désamorcé un engin explosif improvisé et, le 6 janvier, ils ont arrêté à Hébron huit Palestiniens pour des infractions pénales. Le 14 janvier, des pompiers palestiniens ont éteint un incendie, un bus israélien circulant au sud d'Hébron ayant pris feu, et ont évacué des passagers israéliens. Nous tenons également à rappeler aux parties l'engagement qu'elles ont pris au titre de la Feuille de route de mettre fin aux provocations. À cet égard, nous avons pris note avec préoccupation de la déclaration faite le 9 janvier par le mufti de l'Autorité palestinienne.

L'Autorité palestinienne continue de renforcer ses institutions qui, en avril 2011, avaient déjà atteint un niveau de fonctionnement digne du gouvernement d'un État. Toutefois, le 16 janvier, lors d'une réunion avec le Coordonnateur spécial, M. Serry, le Premier Ministre, M. Fayyad, s'est dit extrêmement préoccupé par la situation financière de l'Autorité palestinienne. En 2011, l'aide budgétaire directe n'a atteint que 742 millions de dollars sur le montant de 1 milliard de dollars attendu. Un déficit constant pourrait nuire aux progrès remarquables accomplis dans le cadre du programme d'édification de l'État. L'ONU encourage les donateurs à verser leurs contributions pour 2012 le plus tôt possible.

Il y a eu un ralentissement de la croissance économique au troisième trimestre de 2011, avec une croissance de 0,5 % seulement par rapport au trimestre précédent. Cela représente cependant toujours une hausse de 12 % par rapport au troisième trimestre de 2010. Au cours du troisième trimestre de 2011, l'économie réelle de la Cisjordanie a reculé de 0,3 % alors que la bande de Gaza a connu un essor économique de 2,6 % en termes réels. La structure du produit national brut, aussi bien en Cisjordanie que dans la bande de Gaza, indique une concentration constante de l'activité économique dans les secteurs non marchands, y compris certains services, l'administration publique et la construction. Pour assurer une croissance soutenue, il faudra élargir la base de production et le secteur marchand. Il sera essentiel de prendre des mesures supplémentaires et de lever les obstacles à l'accès au marché pour soutenir la croissance, notamment dans les secteurs industriel, minier et agricole.

Des manifestations ont continué d'avoir lieu chaque semaine en Cisjordanie pour protester contre la barrière, qui s'écarte du tracé de la Ligne verte en violation de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice de 2004. Des affrontements avec les Forces de défense israéliennes ont fait 28 blessés parmi les Palestiniens; et un soldat israélien a été blessé par des jets de pierres.

S'agissant maintenant de la situation à Gaza, au total, 29 roquettes et 12 obus de mortier ont été tirés depuis Gaza et ont atteint Israël sans faire de victimes ni de dégâts. Les Forces de défense israéliennes ont effectué 6 incursions et 10 frappes aériennes à Gaza, tuant 4 activistes palestiniens et en blessant 7 autres; 15 civils palestiniens ont également été blessés. Nous condamnons dans les termes les plus vifs tout tir aveugle en direction de zones civiles et exhortons Israël à faire preuve de la plus grande retenue. Les obligations de protection des civils au titre du droit international humanitaire doivent être respectées. Il est essentiel de maintenir le calme pour améliorer les conditions de vie de la population à Gaza.

Nous continuons d'appeler à la levée du blocus en application de la résolution 1860 (2009). À court terme, nous pensons que l'autorisation de toutes les importations de matériaux de construction relancerait l'économie formelle à Gaza et permettrait de mener des activités de construction indispensables. Il faut faire en sorte que les exportations, y compris les transferts vers la Cisjordanie et Israël, reprennent normalement. Ces changements pourraient être apportés en tenant dûment compte des préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité et pourraient améliorer considérablement les conditions de vie de nombreux habitants de Gaza. Nous continuerons de travailler avec le Gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne à cet égard.

À ce jour, l'ONU a obtenu des autorisations pour des activités d'un montant total de 270 millions de dollars environ nécessitant des matériaux de construction toujours classés comme produits à double usage. Néanmoins, trois projets de construction de logement essentiels de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, d'un montant total de plus de 60 millions de dollars, n'ont toujours pas été approuvés. Les différentes factions continuent à œuvrer en vue de la réconciliation palestinienne. Des représentants du Fatah et du Hamas se sont réunis de nouveau au Caire le 21 décembre. Le 14 janvier, la Commission électorale centrale palestinienne a été autorisée à rouvrir ses bureaux à Gaza.

Nous continuons d'appuyer l'unité palestinienne dans le cadre des engagements pris par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), des positions du Quatuor et de l'Initiative de paix arabe.

...

S'agissant de nouveau du processus de paix au Moyen-Orient, je voudrais terminer en réaffirmant que nous sommes déterminés à contribuer aux pourparlers en cours, à aider les parties à renforcer la confiance mutuelle et à formuler des propositions concrètes sur le territoire et la sécurité. Une volonté politique est requise pour faire en sorte que le processus aille de l'avant avec l'appui des partenaires régionaux et internationaux. Comme le Secrétaire général l'a rappelé à Beyrouth, la solution des deux États n'a que trop tardé. Le statu quo ne peut que créer d'autres conflits. Nous devons nous acquitter de notre part de responsabilité pour réaliser une paix durable qui mettra fin à l'occupation et au conflit et qui permettra à chacun de réaliser ses aspirations légitimes.

Les parties doivent maintenant redoubler d'efforts pour régler toutes les questions relevant du statut final, mettre fin au conflit et créer un État palestinien indépendant, démocratique, d'un seul tenant et viable, vivant côte à côte dans la paix avec un Israël sécurisé, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, à la Feuille de route et à l'Initiative de paix arabe.

V. Le Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies dans le territoire palestinien occupé demande qu'il soit mis fin aux démolitions d'habitations en Cisjordanie

Le communiqué de presse ci-après a été publié le 27 janvier 2012 par le Bureau du Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies dans le territoire palestinien occupé, Maxwell Gaylard :

Le Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies dans le territoire palestinien occupé, M. Maxwell Gaylard, a demandé aujourd'hui qu'il soit immédiatement mis fin aux démolitions d'habitations palestiniennes par les autorités gouvernementales israéliennes en Cisjordanie occupée.

Lors de sa visite le 26 janvier au village d'Anata à proximité de Jérusalem, M. Gaylard a pu voir les décombres de sept habitations palestiniennes qui avaient été démolies plus tôt dans la semaine et il a rencontré les représentants des familles déplacées. Il a appris que des bulldozers et des soldats étaient arrivés au milieu de la nuit du 23 janvier et que 52 personnes, dont 29 enfants, avaient été contraints de quitter leur domicile, avant qu'ils soient complètement démolis.

En 2011, 622 habitations et autres structures appartenant à des familles palestiniennes ont été démolies, provoquant le déplacement de 1 100 personnes, dont plus de la moitié sont des enfants, et compromettant les moyens d'existence de plusieurs autres milliers d'habitants. M. Gaylard a fait observer que ces chiffres représentaient une augmentation spectaculaire et que des dizaines de milliers de personnes vivaient encore sous la menace d'être expulsées, de voir leurs habitations démolies et d'être déplacées.

M. Gaylard a ajouté qu'en tant que Puissance occupante, Israël avait le devoir de protéger la population civile palestinienne sous son contrôle et de veiller au respect de sa dignité et à son bien-être. La vaste entreprise de démolition des habitations et des moyens d'existence de la population palestinienne à laquelle il se livrait était contraire à la responsabilité qui était la sienne et aux idéaux humanitaires. Cette politique et cette pratique de démolitions entraînaient des souffrances humaines considérables et devaient cesser. Un régime d'occupation des sols et de zonage équitable et non discriminatoire devait de toute urgence être adopté pour répondre aux besoins des Palestiniens en termes de croissance et de développement.

M. Gaylard s'est aussi félicité des initiatives prises par les organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme pour aider les familles palestiniennes en détresse et il a exprimé sa profonde préoccupation face aux démolitions répétées dont leurs locaux étaient la cible.